

Portrait de l'Écollectif en regard des 17 conditions élaborées par le REPAQ

➤ POUR APPRENDRE

01. MILIEU DE VIE CRÉATIF, RESPONSABLE ET OUVERT SUR LE MONDE

Engagement actif des élèves par le biais de comités, conseils de coopération, jumelage accueil, responsabilités de classe et d'école, école verte, élection scolaire...

08. ÉQUIPE ENSEIGNANTE SOLIDAIRE, QUI TRAVAILLE EN COLLÉGIALITÉ

Accompagnement des nouveaux, collaboration, climat de confiance, réunions pédagogiques, cohérence des interventions disciplinaires et pédagogiques, remise en question des pratiques...

06. PARENTS COÉDUCATEURS

Présence des parents à l'école, suggestion et animation d'ateliers, soutien dans les projets, collaboration avec les enseignants, mécanisme de formation (jumelage entre nouveaux et anciens), mécanisme de communication entre équipe-école et les parents...

02. PLACE PRÉPONDERANTE ACCORDÉE À L'ÉLÈVE DANS SA DÉMARCHE

Pédagogie du projet, auto-évaluation, horaire scolaire et lieux disponibles aménagés pour les projets, période de travaux autonome, agenda...

03. VISION GLOBALE DU DÉVELOPPEMENT DES ÉLÈVES

Respect du rythme de chacun particulièrement dans le cadre des projets, groupes multi-niveaux, absence d'examen (sauf ministériels), vision globale du programme sur six années...

04. ÉVALUATION MULTIPARTITE, CONTINUE ET RIGOUREUSE

Communications régulières avec la maison, évaluations sous forme de commentaires et cotes, aucune comparaison, accent sur la démarche...

05. RELATION DE RÉCIPROCITÉ ENTRE LES ENSEIGNANTS ET LES ÉLÈVES

Rôle de guide et d'accompagnateur, partage des prises de décision, lien de confiance, conseil de coopération, conseil d'école (élèves et équipe-école)...

07. GROUPES D'ÂGES MULTIPLES

Composition des groupes variée selon l'organisation scolaire, différenciation pédagogique, respect du rythme et des styles d'apprentissage, jumelage, décroisement, matériel didactique en cohérence avec les valeurs...

S'actualise à l'Écollectif

Ne s'actualise pas à l'Écollectif

Les discussions, réflexions et décisions pédagogiques appartiennent à l'équipe-école dans le respect des compétences de chacun.



Portrait de l'Écollectif en regard des 17 conditions élaborées par le REPAQ

➤ POUR INNOVER

09. ENSEIGNANTS ET DIRECTIONS EN FORMATION CONTINUE

Formations continues à partir de ressources variées: CSSRS, Université de Sherbrooke, formateurs externes...

9

10. MOBILISATION POUR L'INNOVATION ET LE DÉVELOPPEMENT

Ouverture à la nouveauté, réseau de partenaires, participation à des recherches-action, questionnement des pratiques, partenariat avec l'Université de Sherbrooke...

10

S'actualise à l'Écollectif

Ne s'actualise pas à l'Écollectif

Portrait de l'Écollectif en regard des 17 conditions élaborées par le REPAQ

➤ POUR BÂTIR LA COHÉSION

11. ADHÉSION DES FAMILLES AUX VALEURS DE L'ÉCOLE ALTERNATIVE

Adhésion des familles sur six années soutenue par un CÉA; accompagnement des parents, parrainage, communications.
Pour assurer une continuité famille/école; priorité à la fratrie en cohésion avec les critères d'admission établis par l'équipe-école.

12. DIRECTION QUI ADHÈRE AUX VALEURS ET FONDEMENTS DU MOUVEMENT DES ÉCOLES ALTERNATIVES

Changement régulier de la direction et absence de continuité.

Non, mais

Ouverture et souplesse dans la gestion, vision éducative cohérente, concertation entre la direction et la communauté.

11

S'actualise à l'Écollectif

12

Ne s'actualise pas à l'Écollectif

13

Non, mais

13. DROIT DE REGARD SUR LA SÉLECTION DE LA DIRECTION ET DU PERSONNEL ENSEIGNANT

À défaut d'une entente entre l'employeur et le syndicat, l'école ne participe pas à la sélection de la direction et des enseignantes.

Les membres du conseil d'établissement de l'école présente au CSSRS les critères de sélection d'une direction. Ouverture aux personnes stagiaires ou remplaçants intéressés par le modèle, description du projet éducatif et de la tâche au nouveau personnel afin qu'ils puissent faire un choix éclairé.

Portrait de l'Écollectif en regard des 17 conditions élaborées par le REPAQ

➤ POUR RÉUSSIR LA COHÉRENCE

14. GRANDE IMPORTANCE ACCORDÉE À LA PRISE DE PAROLE DE L'ÉLÈVE, À L'ÉCOUTE DES AUTRES ET À SA PARTICIPATION À L'ORGANISATION DE LA VIE DE L'ÉCOLE

Choix des projets par les élèves, structures démocratiques, assemblées générales des élèves, délégué.es de classe, président.es d'école, comités, conseils, communauté à l'écoute des besoins exprimés par les élèves...

14

15

S'actualise à l'Écollectif

15. PARENTS QUI S'IMPLIQUENT ACTIVEMENT DANS LA VIE DE L'ÉCOLE

Familles membres automatiquement de la CÉAÉ. Mécanismes pour maintenir l'engagement des parents sur six ans. 25h / famille par année, animation d'ateliers, sorties, espaces et escouades, conseil d'établissement, CÉA, soutien des nouveaux...

16

16. UNE ÉCOLE EN COGESTION

Influence des parents sur les décisions d'école au CÉ, discussions et consultations aux assemblées générales, ouverture aux différents points de vue et cadre de référence sur l'implication parentale...

Acceptation par tous les acteurs que certaines sphères de décision relèvent exclusivement de la direction ou des enseignants.



Ne s'actualise pas à l'Écollectif

17

17. ESPACE PHYSIQUE PROPICE À L'APPLICATION DU PROJET ÉDUCATIF

L'école ne dispose pas de l'espace physique nécessaire pour réaliser certains projets et les décisions administratives compromettent la perrenité du projet éducatif.

Une demande de relocalisation a été déposée par le CÉ au CSS.

Des solutions alternatives sont à développer. Aussi, les classes sont aménagées pour favoriser la collaboration.

Non, mais